



Coupes régionales

Jean MAURIZE

Jean-Pierre TIMBAUD

Paul DERRIEN

14-16 rue de Scandicci 93500 Pantin

Tél : 01 49 42 23 24

Mail : lif@fsgt.org

Site : <https://www.fsgt.org/comites/ligueidf>

Édition 21/22 – Bulletin n° 04 du 31/05/22

Présents : M BOUTTEAU – A. CALERO – T. HELIE

Absent: J. LOUVES

Programmation des Coupes

Jean Maurize

26 février

23 avril

21 mai

18 juin

8^{ème} de finale

¼ de finale

½ finale

finale

Jean-Pierre Timbaud

26 février

23 avril

21 mai

18 juin

8^{ème} de finale

¼ de finale

½ finale

finale

Paul Derrien

27 février

24 avril

22 mai

18 juin

8^{ème} de finale

¼ de finale

½ finale

finale

Daniel Afchain

18 juin

Trophée hommage Daniel AFCHAIN



Informations générales

1) ORGANISATION DES EPREUVES

Les équipes qui participeront aux coupes régionales de week-end sont issues des Brassages. L'ensemble des différents tours se joueront sous forme de matchs à élimination directe.

2) GESTION DES EPREUVES

La gestion des coupes régionales du samedi matin, du samedi après-midi et du dimanche matin a été confiée, comme depuis plusieurs saisons, à la Ligue IDF.

La communication sur ces trois épreuves se fera par l'intermédiaire d'un bulletin spécifique qui sera envoyé à tous les clubs engagés pendant toute la durée de l'épreuve. Ce bulletin fournit les informations concernant le calendrier prévisionnel et le rappel des dispositions générales pour la gestion de ces trois épreuves.

Le suivi de l'épreuve s'effectue, non seulement à travers le bulletin mais aussi, sur le site web du foot en Île-de-France. Les clubs sont donc fortement invités à consulter le site pour connaître les dernières infos sur ces épreuves : <https://footfsgtidf.org>

3) GESTION DES TERRAINS

Nous rappelons que les horaires des concessions des clubs recevants doivent absolument être respectés, faute de quoi certains matchs risquent d'être interrompus avant les 90 minutes.

Quand le match s'apprête à démarrer après l'heure théorique, les équipes et les arbitres doivent décider AVANT LE COUP D'ENVOI que le match sera raccourci dans sa durée en fonction de l'heure de début de match. En cas de problème de ce type, les matchs ne seront pas reprogrammés et la Commission gestionnaire statuera en fonction des responsabilités respectives des clubs et des arbitres.

4) CONSEILS AUX EQUIPES

A) Règlement des Coupes

Vous retrouverez le règlement sur des compétitions hiérarchisées de football A 11, Championnats et Coupes (éditions septembre 2022) sur [ce lien](#).

B) Horaires des matchs

En coupe MAURIZE et coupe DERRIEN (samedi matin et dimanche matin) :

- Horaire unique : 9h30 toute l'année avec tolérance de 15 minutes sur le terrain toutes formalités accomplies.
- Horaire spécifique de l'installation ou de la concession du club recevant.

En coupe TIMBAUD (samedi après-midi) :

- Horaire : 14h30 (horaire d'hiver) ou 15h00 (horaire d'été) avec tolérance de 15 minutes sur le terrain toutes formalités accomplies.
- Horaire spécifique de l'installation ou de la concession du club recevant.

Autre horaire à proposer par le club recevant par écrit. Accord indispensable de la Commission Football IDF.

C) Adaptation des lois de jeu

- 2 périodes de 45 minutes sans prolongation. En cas d'égalité, les équipes sont départagées par l'épreuve des tirs au but. La seconde période peut être réduite en fonction du temps disponible sur le créneau de manière à pouvoir jouer les tirs aux buts. Il n'y a pas de prolongation dans les épreuves de Coupes FSGT.

- Joueurs qualifiés pour les tirs au but : Tous les joueurs inscrits sur la feuille de match pourront participer à l'épreuve des tirs au but, à l'exception des joueurs définitivement expulsés lors de la rencontre (exclusion et/ou 3ème sortie temporaire).

- Si, à la fin du match et avant ou pendant les tirs au but, une équipe se retrouve en supériorité numérique, elle devra réduire le nombre de ses joueurs autorisés afin d'être à égalité avec ses adversaires, et informer l'arbitre du nom et du numéro de chaque joueur retiré.

D) Feuilles de matchs

Des feuilles de matchs spécifiques aux trois coupes sont disponibles sur le site www.footfsgtidf.org (rubrique coupe régionale).

Les feuilles de matchs "originales" sont à retourner immédiatement, à l'adresse suivante : Ligue IDF FSGT – 14-16 rue Scandicci - 95500 Pantin. Ou par mail à l'adresse : lif@fsgt.org

L'envoi en incombe au club vainqueur si le match s'est déroulé normalement, ou au club recevant dans tous les autres cas. Seule la réception de cette feuille permet la validation du résultat.

E) Qualification et autorisations

Pour une participation aux quarts de finale, demi-finales et finales des coupes en IDF, la licence du joueur devra avoir été qualifiée trente jours au moins avant la date des quarts de finale. Cette date peut différer en fonction des moments de pratique.

F) Report de match

Aucune demande de report de match ne sera prise en compte sur simple demande des clubs. Seule la Commission gestionnaire (Ligue IDF) est compétente pour étudier les cas de force majeure.

G) Désignations des arbitres

Les collectifs départementales d'arbitrage désignent en fonction des disponibilités les arbitres pour diriger les rencontres.

H) Indemnités d'arbitrage

Les indemnités des arbitres officiels désignés sont à régler par moitié, par chacun des deux clubs.

I) Collectif de gestion

Tous les courriers, rapports, feuilles de matchs concernant les coupes régionales P. MAURIZE, J.P. TIMBAUD et P. DERRIEN sont à adresser à la Ligue IDF à lif@fsgt.org

La Commission de Discipline de la Ligue IDF gère et convoque les clubs en cas de litige.

COURRIERS

ARBITRE (J. PAYET) – 23/05/2022 – COUPE DERRIEN

Rapport sur la rencontre AOP BEZONS – ETOILE BLEUE DE VITRY du 22 mai
Information transmise à la Commission de Discipline.

Coupe Jean MAURIZE

Résultats

N°	MAURIZE – 1/2 DE FINALE		Scores	Observations
1	USMT AUBERVILLIERS	UA SOCIETE GENERALE B	1 - 5	
2	CM AUBERVILLIERS A	DYNAMO RICARIOCA	4 - 2	

Sanction Sportives

Com	DJ	COMP	DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C
LIF	SM	IDF	MAURIZE - 1/2 FINALES	21/05/2022	HAMADI ABDOU	858621	USMT AUBERVILLIERS	J
LIF	SM	IDF	MAURIZE - 1/2 FINALES	21/05/2022	MENDY JOSEPH	918837	USMT AUBERVILLIERS	J

Finale - le 18 juin 2022

Match à jouer à 9h30 au Stade Robert César, 59 quai de la Marine, 93450 l'île Saint Denis (terrain synthétique).

N° du match	Date du match	Équipe recevante	Équipe visiteuse	Terrain
n° 1	18/06/2022	UA SOCIETE GENERALE B	CM AUBERVILLIERS A	Stade Robert César-9h30-île St Denis

RAPPEL QUALIFICATION DES JOUEURS POUR LES FINALES :

Les licences des joueurs inscrits sur la feuille de match devront être validées avant le **23 mars 2022**.

Tous les joueurs devront présenter une pièce d'identité officielle avec la licence.

Coupe Jean-Pierre TIMBAUD

Résultat

N°	TIMBAUD - 1/2 DE FINALE	Scores	Observations
1	AS ZENAGA A	ESPOIR 18	4 - 6
2	SAMARITAINE FC	MELTING PASSES	5 - 4

Sanction Sportives

Com	DJ	COMP	DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C
LIF	SA	IDF	TIMBAUD - 1/2 FINALES	21/05/2022	JUPITER LOIC	905048	SAMARITAINE FC	J
LIF	SA	IDF	TIMBAUD - 1/2 FINALES	21/05/2022	BRIN DYLAN	857377	SAMARITAINE FC	J
LIF	SA	IDF	TIMBAUD - 1/2 FINALES	21/05/2022	KONE YOUSSEF	933433	MELTING PASSES	J
LIF	SA	IDF	TIMBAUD - 1/2 FINALES	21/05/2022	GAYE GANDEGA	871473	MELTING PASSES	J
LIF	SA	IDF	TIMBAUD - 1/2 FINALES	21/05/2022	SISSAKO AMADOU	922997	MELTING PASSES	J
LIF	SA	IDF	TIMBAUD - 1/2 FINALES	21/05/2022	MOULOUD YASSINE	867454	AS ZENAGA A	J

Finale - le 18 juin 2022

Match à jouer à 14h30 au Stade Robert César, 59 quai de la Marine, 93450 l'Île Saint Denis (terrain synthétique).

N° du match	Date du match	Équipe recevante	Équipe visiteuse	Terrain
n° 1	18/06/2022	ESPOIR 18	SAMARITAINE FC	Stade Robert César-14h30-Ile St Denis

RAPPEL QUALIFICATION DES JOUEURS POUR LES FINALES :

Les licences des joueurs inscrits sur la feuille de match devront être validées avant le 23 mars 2022.

Tous les joueurs devront présenter une pièce d'identité officielle avec la licence.

Coupe Paul DERRIEN

Résultats

N°	DERRIEN – 1/2 DE FINALE	Scores	Observations
1	AOP BEZONS	ETOILE BLEUE VITRY	2 - 2 et 4 tirs aux buts à 1
2	ALL BLACKS 92	TEAM AUTREMONDE 11	3 - 2

Sanction Sportives

Com	DJ	COMP	DIV	Date	NOM du joueur	N° Licence	CLUB	C
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	DINIS NELSO	55616893	AOP BEZONS	B
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	SOUMAHORO SOULEYMANE	871949	ETOILE BLEUE VITRY	J
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	DIALLO SEKOU	862759	ETOILE BLEUE VITRY	R
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	BEN SEDRINE BILEL	869674	ALL BLACKS 92	J
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	SAOUDI MOUAD	937435	ALL BLACKS 92	J
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	IDINARENE MUSTAPHA	815096	ALL BLACKS 92	J
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	COULIBALY MAHAMADOU	903702	TEAM AUTREMONDE 11	J
LIF	DM	IDF	DERRIEN - 1/2 FINALES	22/05/2022	GIRAULT GUILLAUME	55790275	TEAM AUTREMONDE 11	J

Finale - le 18 juin 2022

Match à jouer à 12h00 au Stade Robert César, 59 quai de la Marine, 93450 l'Île Saint Denis (terrain synthétique).

N° du match	Date du match	Équipe recevante	Équipe visiteuse	Terrain
n° 1	18/06/2022	AOP BEZONS	ALL BLACK 92	Stade Robert César-12h00-Île St Denis

RAPPEL QUALIFICATION DES JOUEURS POUR LA FINALE :

Les licences des joueurs inscrits sur la feuille de match devront être validées avant le 24 mars 2022.

Tous les joueurs devront présenter une pièce d'identité officielle avec la licence.

Coupe Daniel AFCHAIN

Le 18 juin 2022

Match à jouer à 16h30 au Stade Robert César, 59 quai de la Marine, 93450 l'Île Saint Denis (terrain synthétique).

N° du match	Date du match	Équipe recevante	Équipe visiteuse	Terrain
	18/06/2022	Equipe IDF	Equipe IDF	Stade Robert César-16h30-Île St Denis

Commission de discipline du 24/05

AOP BEZONS – ETOILE BLEUE VITRY

C.R. DERRIEN du 22/05
(1/2 Finales)

Dossier n°12

Instruction du dossier : C. AGBODJAN-PRINCE – G. BOURGOIN – J-C. MILLET

La commission demande, les rapports sur la rencontre, aux personnes indiquées ci-dessous **pour le 07 juin 2022**.

x. ETOILE BLEUE VITRY

- M. TASDIGH Daniel licencié n°86346 en tant que délégué
- M. GENEVIEVE Manuel licencié n°55680083 en tant que capitaine
- M. DIALLO Sekou licencié n°862759 en tant que joueur

x. AOP BEZONS

- M. FERREIRA Marco licencié n°334145 en tant que délégué
- M. FERREIRA Antonio licencié n°267203 en tant que capitaine

x. Arbitres

- M. ALLARD S.
- M. PAYET J.

De plus, la Commission de Discipline décide de convoquer les personnes citées ci-dessus le **Mardi 14 juin 2022 à 18h30 au siège de la Ligue IDF FSGT**, 14-16 rue Scandicci 93500 Pantin. Celles-ci devront être munies de leur licence et de leur pièce d'identité.